

<https://www.menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article695>

# Histoires d'horloges

- Revue N°52 -

Date de mise en ligne : vendredi 16 septembre 2011

---

**Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits**

**réservés**

---

*Ce sont les clochers qui donnaient l'heure aux villageois, qu'ils soient au village ou dans les champs. Mais l'église avait aussi une horloge, avec parfois un cadran multiple.*

*A Sainte-Ménéhould, la chapelle de l'hôpital rivalise avec l'horloge du campanile de la Mairie. Quant au clocher de l'église du château, il n'y a pas d'horloge, peut-être pour une question de visibilité.*

*Chaque village a donc son horloge, et chaque horloge a son histoire.*

### **L'horloge de Verrières**

Pendant longtemps, le clocher n'avait pas d'horloge bien qu'il y ait des niches. En 1919, il est fait don à la commune d'une horloge mécanique à poids. La commune vote un crédit de 200 F en 1921 pour la pose de l'horloge et de 4 cadrans horaires. Pour que l'horloge fonctionne et qu'elle sonne l'heure, il fallait remonter deux mécanismes avec une manivelle. Pour accéder à l'horloge, on devait grimper dans un escalier en pierre, tout usé, raide et étroit, depuis l'intérieur de l'église. La cloche, quant à elle, sonnait depuis toujours pour les offices religieux, pour l'angélus, pour la rentrée des classes, pour régler le travail des habitants quand ils étaient soumis à la corvée. Pour cela, il fallait tirer sur une corde qui pendait à l'entrée de l'église, sous la tribune construite en 1865 pour un devis de 209,80 F, le bois nécessaire à sa construction ayant fait l'objet d'un don en 1861.

C'est au début du XX<sup>ème</sup> siècle qu'arrive la fée électricité (en 1907 à la ville). En 1927, l'électricité est posée dans l'église, mais seulement pour l'éclairage et c'est bien plus tard, en 1961, que la commune décide de faire modifier le branchement électrique pour permettre la sonnerie des cloches, le devis s'élevant à 258,20 F (nouveaux francs).

En 1955, à la suite des plaintes des habitants constatant que l'horloge communale n'a pas fonctionné pendant deux mois, le conseil décide de la faire réparer, la facture s'élevant à 69976 F. En 1968, l'appareillage électrique de l'église est détérioré, sûrement par un court-circuit. La réparation prévue est estimée à 1000 F.

En 1991, le moteur électrique de l'horloge est défaillant. Il est changé et, grâce à un nouveau mécanisme électronique, avec une antenne réglée sur l'observatoire de Francfort, l'horloge se remet automatiquement à l'heure aux changements d'horaires. En même temps, les cadrans sont changés. C'est l'entreprise Gérard de Vouziers qui a procédé aux travaux.

Denis Marquet.

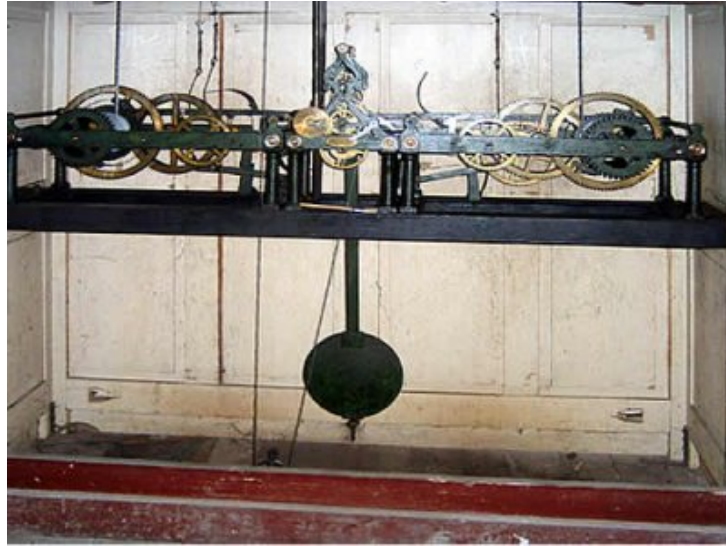
Sources : Registre des délibérations du Conseil municipal.  
Journal Â« L'Union Â» du 17/08/1998.

### **L'horloge communale de La Neuville au Pont.**

Lors de la construction de la mairie en 1869 le mécanisme de l'horloge n'était pas prévu, la vie du village était rythmée par l'horloge à trois cadrans du clocheton de l'église. Les mécaniques s'usant, l'entretien de l'horloge de l'église fut délaissé. Il se peut aussi que l'heure républicaine et laïque soit souhaitée par la nouvelle majorité des citoyens ? Ce sera en mars 1901 la signature d'un marché pour l'établissement d'une horloge publique dans le bâtiment de la mairie. L'horloger mécanicien, M. Gugumus de Nancy, présente un descriptif et s'engage à fournir une horloge système Schwilgué N° 3, destinée à sonner les heures et les quarts avec répétition de l'heure sur la plus grosse cloche, les trois cloches pesant ensemble 300 kg. Le cadran a un diamètre de 1,02 m en glace transparente à fond blanc avec les chiffres et les aiguilles noires. L'horloge est composée de trois corps de mécanismes, à savoir : un de mouvement pour indiquer l'heure et deux pour la sonnerie. Ces mécanismes sont assemblés chacun dans une cage spéciale en fonte de fer à colonnes et juxtaposés sur un châssis horizontal en fer. Les mécanismes ont des rouages en bronze, les pignons, les pivots des arbres et l'ancre d'échappement sont en acier trempé et poli. D'un remontage à l'autre elle fonctionne une semaine.

La fourniture, l'emballage et le transport sont chiffrés à la somme totale de 3 000 F, la garantie est établie pour 15

ans contre tout vice de construction.



Jean-Claude Léger

*Extrait de l'histoire de La Neuville au Pont par J.C. Léger aux éditions Dominique Guéniot.*